

POLITIQUE ALGÉRIENNE: L'ÉCHÉANCE...

Nous voici parvenus à cette heure inéluctable que nous n'avons cessé d'annoncer depuis la sortie de ce journal. Il vient un moment où l'on ne peut plus tricher, du moins avec les événements, même si certains parmi les hommes, cherchent leur salut dans le fait de se boucher les yeux et les oreilles face aux réalités.

Nous n'avons cessé de déclarer que depuis deux ans, pour ne remonter qu'à la Vème République, que tous les accords qui se faisaient s'établissaient sur des confusions, qu'un semblant d'entente ralliait des fractions opposées, prêtant aux mots et aux formules des sens différents.

Faut-il ajouter que les discours du général de Gaulle, qui s'apparentent plus aux prophéties sybillines de l'oracle de Delphes qu'au langage d'un homme politique, n'a pas été fait pour dissiper les brumes et éclairer les esprits.

Mis au pouvoir tout à la fois, par ceux qui voulaient conserver l'Algérie (quitte à continuer la guerre) et par ceux qui voulaient voir se terminer la guerre (quitte à perdre l'Algérie) le président de la Vème a obtenu 80% des suffrages, ce qui ne représente rien.

De ces 80% ou de ce qu'il en reste, il ne peut satisfaire les uns sans voir les autres dresser des barricades.

De même, que l'on en tienne compte ou non, qu'on se replie ou non dans un isolationnisme patriotique, cela n'empêche pas les événements internationaux de se poursuivre et de prendre une telle acuité, qu'il faut bien un jour ne pas demeurer aveugle et sourd.

A cet égard la France se trouve prise entre la perspective inévitable de se voir désavouée à l'O.N.U. pour sa politique algérienne, et le risque de voir le F.L.N. appuyé militairement par l'U.R.S.S. et la Chine.

Sans jouer les prophètes l'on peut prévoir que les U.S.A ne laisseront pas le bloc Est prendre des options de l'autre côté de la Méditerranée, et qu'ils imposeront à la France de traiter.

De quelle manière de Gaulle peut-il éviter ce double camouflet diplomatique et militaire si dur à sa vanité?

La seule voie de sortie qui lui restait était de signer un «*cessez-le-feu*» avec le F.L.N. (qui ne représente sans doute pas l'Algérie tout entière, mais qui représente indiscutablement les Algériens contre qui nous sommes en guerre) et de proposer que l'autodétermination soit effectuée par l'O.N.U. (quitte à oublier qu'on l'a traitée de machin).

Ce serait trop simple et la politique de grandeur ne doit pas être compatible avec celle de la simplicité.

Le chef de l'Etat découvre un faux fuyant - un de plus - dans la préfabrication d'une République algérienne rattachée à la France et accordant (avec combien d'années de retard?) quelques-uns des droits revendiqués par les indigènes.

De ce petit tour de prestidigitation la ficelle est un peu grosse et ne trompe et ne contente personne.

Ni les ultras et les pieds noirs qui ne veulent aucunement tenir compte des dix millions d'indigènes (1),

(1) «*Dailleurs, Monsieur, les dix millions d'Arabes, y pèsent pas lourd devant le million d'Européens. Les Arabes y ont peur. Puis il y a des gens avec nous*». (Reportage de Alain Jacob, *Le Monde* 18 novembre 1960).

ni les partisans de l'indépendance qui refusent le tour de passe-passe, ni ceux qui veulent la Paix et qui sentent bien qu' une telle mesure n'est prise que pour l'escamoter.

En effet, pour que la Paix soit possible, il faut que des assurances soient données.

Quelle confiance peuvent avoir les insurgés, et même les indigènes, dans un gouvernement et une législation désignés par le chef de l'Etat français, même s'il leur est donné de les ratifier.

Quelle confiance peuvent-ils avoir dans une ratification qui sera faite par l'intéressé (juge et partie), sous le contrôle d'une armée qui dressait des barricades en janvier dernier dans le but d'imposer sa loi.

Enfin questions subsidiaires, mais combien importantes: De quelle manière les insurgés pourront-ils participer et cette ratification? De quelle manière les habitants, pourront-ils se faire une opinion quelconque, dans un pays qui interdit chaque mois, chaque semaine, chaque jour, les journaux vant apporter des explications, des lumières et des critiques ; dans un pays qui constitue un Etat dans l'Etat avec à sa tête une camarilla dont le procès Lagailarde et C^{ie} nous révèle les appétits, les rivalités, les querelles et les ambitions?

L'esprit fermé à toute évidence, ces personnages qui se déclarent anti-communistes à tous les échos, par leur imbécillité, par leur opposition à toute entente franco-algérienne, semblent payés à prix d'or par l'U.R.S.S. pour jeter les populations indigènes dans les bras de la Russie.

A moins que leur inconscience aille jusqu'à supposer que, désavouée par tous, la France soit à même par ses seuls moyens de mettre au pas l'Algérie, l'U.R.S.S. et la Chine.

La confusion n'est donc pas faite pour cesser; le référendum que de Gaulle présente et qui se pare de la perspective de la Paix n'aura d'autre objet que de le plébisciter, réclamant du peuple une confiance gratuite dans la politique que qui prétend y conduire.

Maurice LAISANT.
